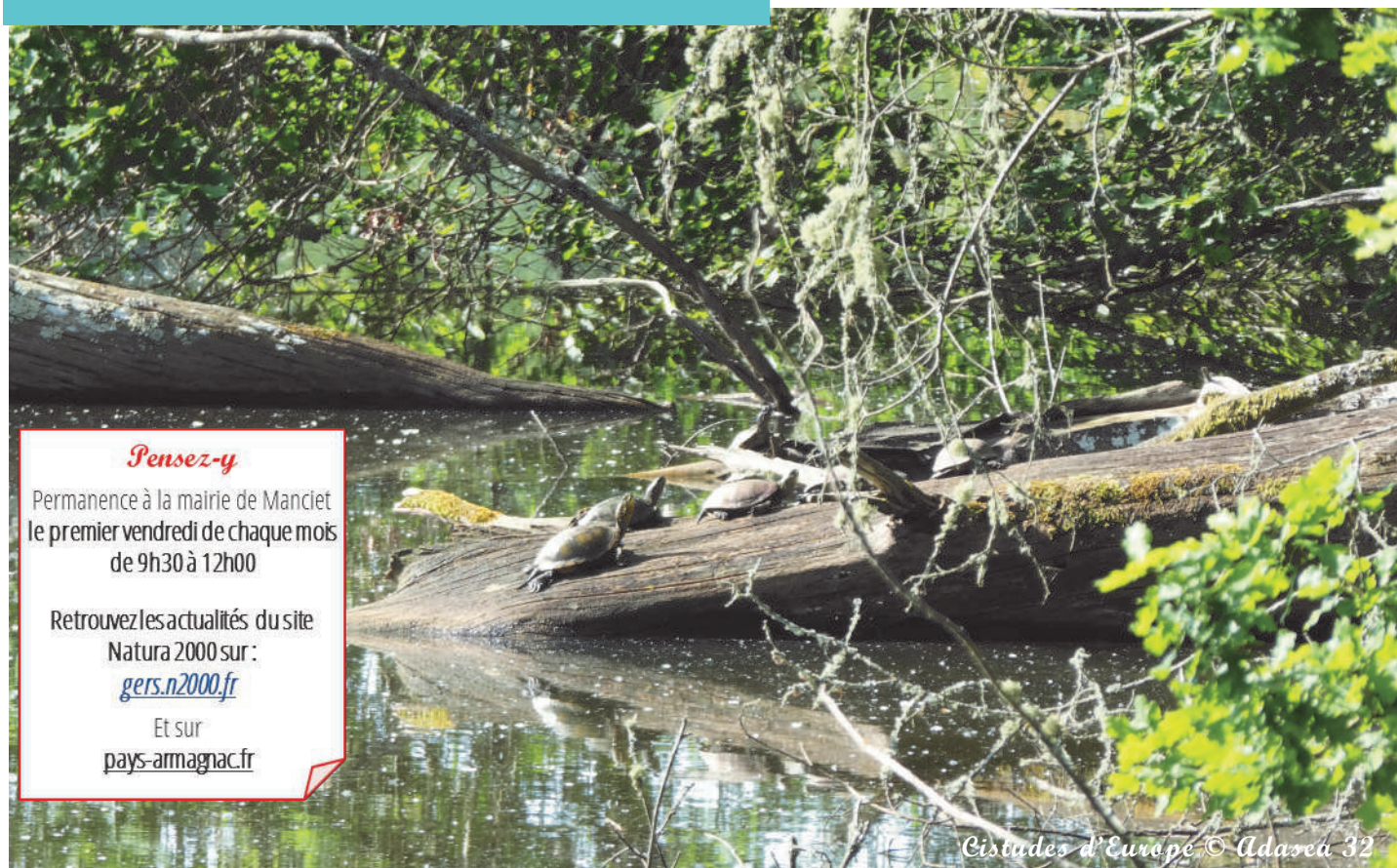




Bulletin d'information NATURA 2000

Étangs de l'Armagnac

N°17- Mars 2020 - site Natura 2000 FR7300891



Pensez-y

Permanence à la mairie de Manciet
le premier vendredi de chaque mois
de 9h30 à 12h00

Retrouvez les actualités du site
Natura 2000 sur :
gers.n2000.fr

Et sur
pays-armagnac.fr

Cistudes d'Europe © Adasea 32

Mais combien sont-elles sur ces troncs ? (Réponse page 3)

Éditorial

La campagne d'animation 2019/2020 a permis de démultiplier les initiatives grâce à la mobilisation du réseau de partenaires ainsi que des habitants. Chacun à son rôle à jouer ! Aménagement du site d'interprétation de l'étang du Moura par le Conseil Départemental du Gers, projet de valorisation agritouristique en lien avec les agriculteurs, engagement des écoles de Nogaro et du centre aéré d'Eauze, protection des sites de pontes avec l'aide des propriétaires privés, enquête participative en recourant aux observations des habitants, autant d'actions qui concourent à la vitalité du site des étangs d'Armagnac et que vous découvrirez dans ce bulletin.

Michel GABAS
Président du Comité de Pilotage Natura 2000

Elisabeth DUPUY-MITTERRAND
Présidente du PETR du Pays d'Armagnac, structure porteuse du site Natura 2000

La vie du site Natura 2000 en résumé et en chiffres

Bilan 2015-2019 de la contractualisation



2 Agriculteurs bénéficiaires en 2019
30 Agriculteurs bénéficiaires depuis 2015



43 mesures proposées
80 engagements depuis 2015
1 engagement = 1 mesure pour 1 agriculteur



Plus de 473 000 € engagés sur les campagnes 2015-2019

412 ha de surfaces engagées sur les campagnes 2015 à 2019



dont 95 ha de cultures converties en prairies
293 ha de gestion de prairies inondables, humides et sèches

15 ha de vignes (enherbement des inter-rangs)



14 points d'eau entre 2015 et 2019



Plus de 5 km de fossés et plus de 3,6 km de haies engagés sur les campagnes de 2015 à 2019

La contractualisation se poursuit en 2020 ...

Contactez l'ADASEA pour le diagnostic de vos parcelles et l'analyse de leur éligibilité aux MAEC. Le dépôt s'effectue comme chaque année au moment de la déclaration sous télépac (avril-mai). **N'oubliez pas la date limite du 15 mai !**

Les personnes engagées en 2015 arrivent au terme de leurs 5 années de contrat. S'ils souhaitent se réengager, ils doivent contacter l'Adasea du Gers.

Les propriétaires peuvent aussi bénéficier de contrats ou de charte afin de préserver la biodiversité. Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter l'ADASEA du Gers pour réaliser un pré-diagnostic afin de faire le point sur ce qu'il est possible de contractualiser.

Sous réserve du retour d'instruction par les services de l'Etat

Charte Natura 2000 et aménagements au Moura

La restauration du Moulin

Le Département du Gers a conventionné avec le CAUE du Gers depuis 2015 pour la restauration du moulin du Moura. En 2019, les travaux se sont portés sur les finitions (enduits des murs), la réalisation d'un plafond bois de la grande salle et la création d'un petit pont de pierre pour l'accès au moulin (franchissement du fossé). En 2020 il restera 4 semaines de travaux consacrés à la réalisation d'un muret en pierre, à la réalisation de la souche de cheminée et pour terminer l'application de l'enduit sur les murs.



Le Département du Gers mène des actions pour l'aménagement du site pour l'accueil du public

Les travaux d'aménagements pour l'accueil du public ont commencé en octobre 2019 avec le débroussaillage du futur sentier pédagogique. La matérialisation du sentier sera réalisée par les équipes du Parc Départemental sur les mois de janvier et février.



Gestion

Pêche de l'étang avec Mr Lapart et la participation de Mr Biava, réalisée entre le 29 octobre et le 14 novembre (Arrêt de la vidange le 5 novembre pour inondation et reprise le 12 novembre). L'étang restera en assec jusqu'à la fin février.

Signature de la charte Natura 2000

Par délibération du 12 avril 2019, le Département du Gers s'est prononcé favorablement à la signature de la charte Natura 2000 des étangs de l'Armagnac. L'adhésion à cette charte s'est concrétisée le 5 novembre 2019 avec l'accusé de réception de la DDT du Gers.



La vie du site Natura 2000 en résumé et en chiffres

Sensibilisation du jeune public et projet de valorisation agritourisme



Le CPIE Pays Gersois a réalisé des animations pédagogiques sur le thème de la biodiversité auprès de 2 classes de Nogaro. Les enfants ont pu profiter d'une sortie terrain pour observer des cistudes d'Europe.



Les enfants du centre de loisirs de Éauze ont également pu bénéficier d'une sortie sur un des étangs du site à la mi-février pour découvrir la biodiversité au travers d'un jeu de piste.

Début 2019, le PETR Pays d'Armagnac, animateur du site Natura 2000, a réuni les opérateurs techniques (Adasea du Gers et CPIE Pays Gersois) pour travailler sur un **projet de valorisation agritouristique**. Plusieurs exploitations faisant de l'accueil à la ferme ou de la vente directe sur le site Natura 2000 et sa zone d'influence ont donc été sélectionnées. Au cours de l'automne 2019, l'Adasea du Gers a rencontré ces agriculteurs pour en connaître **davantage sur les besoins et les envies** de chacun pour la valorisation touristique et de leurs produits.

Tous ont semblé intéressés par ce projet pour **mettre en avant la prise en compte de la biodiversité dans leur travail et leur production** avec des avis, des attentes et des contraintes différentes.

En 2020, les premières opérations pourraient être menées sur le site ou sa zone d'influence pour lancer de façon concrète ce projet.

Expérimentation mise en défens site de ponte de cistudes

La Cistude d'Europe est l'espèce emblématique du site Natura 2000, espèce protégée à l'échelle nationale et à l'échelle européenne. La population de l'Armagnac est **une des plus importantes sur le territoire français** et européen. Cependant, le **vieillessement de la population** avec pour cause principale la **disparition des sites de ponte** favorables est une menace qui pèse sur les populations locales.

Suite à la révision du DOCOB du site Natura 2000, un suivi des sites de ponte de la Cistude d'Europe a été effectué en 2017 et 2018. Il a été constaté que le nombre de pontes prédatées était également important sur le site Natura 2000.

Les animateurs du site ont donc proposé au COPIL de mettre en place une **expérimentation de mise en défens des sites de ponte**.



Avec l'accord des propriétaires et des gestionnaires des parcelles, le prêt du matériel de clôture par la Fédération Départementale de Chasse du Gers, une zone de 400m² a été mise en défens, le 23 mai 2019. Sur cette zone de nombreuses pontes avaient été observées en 2017 et 2018.

Un suivi de l'enclos a été effectué (2 passages), pour vérifier l'état de la clôture et la présence de ponte. Lors du premier passage le 07 juin, une ponte a été observée et une seconde ponte potentielle. Une semaine plus tard, sur la parcelle voisine, une ponte prédatée a été observée et pas de prédation dans l'enclos.

Malheureusement le jour de la désinstallation de la clôture (5 juillet), **9 pontes avaient été prédatées dans l'enclos** et de nombreuses autour.

En 2020, **l'expérimentation va être reconduite** avec notamment comme objectif supplémentaire d'identifier les prédateurs.

Réponse : 6 cistudes d'Europe sont visibles sur la photo

Zoom sur ...

Enquête participative sur le Lucane cerf-volant



Depuis 2011, l'Opie enquête sur le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) grâce à vous.

La répartition de ce gros coléoptère n'avait jamais fait l'objet d'une évaluation sérieuse. Il s'agit donc, partout en France, de **révéler et de confirmer sa présence d'années en années**. Les données rétrospectives nous intéressent également.

L'enjeu pour les prochaines années est de **suivre l'évolution des populations de l'espèce**, et de **mieux comprendre sa répartition** sur le territoire : pour ce faire, partez à la recherche du Lucane, et si vous ne le croisez pas pendant votre promenade, transmettez cette information ! Cette "absence d'observation malgré une

recherche active" est très précieuse pour améliorer les connaissances sur les exigences de l'espèce.

Le Lucane cerf-volant n'est pas toujours facile à repérer. Les larves se développent sous la terre et les adultes ont une **activité crépusculaire et nocturne**. Lors des belles soirées d'été, les rencontres entre l'homme et le Lucane ne sont pas rares. **Ouvrez l'œil et l'oreille**. Vous serez impressionnés par son vol lourd et bruyant en position quasi-verticale.

Pour en apprendre plus sur ses meurs, lisez la plaquette d'enquête sur :

www.insectes.org/enquete/lucane-cerf-volant.html

Une fois que vous l'avez identifié, vous pouvez rentrer l'observation sur :

www.insectes.org/enquetes



Pour en savoir plus

Gestion administrative et financière

PETR Pays d'Armagnac

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays
BP 3 32800 ÉAUZE

Contact : Philippe DUDEZ (Directeur)

direction-armagnac@orange.fr

05 62 08 26 57

Site internet: <http://www.pays-armagnac.fr>

Animation et Montage des dossiers

ADASEA du GERS

Maison de l'Agriculture, Route de Mirande
CS 70161 32003 AUCH CEDEX

a032@adasea.net — 05 62 61 79 50

Site internet: <http://www.adasea32.fr/>

Sensibilisation grand public et scolaires

CPIE Pays Gersois

16 Rue Delort

32300 MIRANDE

contact@cpie32.org — 05 62 66 85 77

Site internet: <http://www.cpie32.org/>

Forêt

CRPF Occitanie

Maison de l'Agriculture, Route de Mirande
CS 70161 32003 AUCH CEDEX

Contact : Florent NONON

florent.nonon@cnpf.fr — 05 62 61 79 16

Animation et bulletin financés par



Disponible en version numérique
Élaboré par l'ADASEA 32 en mars 2020
Crédits photos : ADASEA du Gers,
Conseil Départemental du Gers, CPIE
Pays Gersois.

PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES